



À vous de jouer !

Le piano est accessible :

- À toute personne inscrite dans les bibliothèques de la ville de Paris.
- Sur réservation ou en se présentant auprès des bibliothécaires.
- Du mardi au samedi (sauf fermeture exceptionnelle de la salle).
- Deux créneaux possibles : de 12h à 13h et de 13h à 14h du 1^{er} septembre au 30 juin.
Du 1^{er} juillet au 31 août : de 13h à 14h et de 14h à 15h.

Pour permettre l'accès au piano du plus grand nombre :

- Réservation recommandée par mail, par téléphone ou sur place.
- 2 réservations non-consécutives maximum par semaine et par personne.
- Pas de réservation plus d'un mois à l'avance.

Nous vous remercions de respecter les horaires :

- Libérer le piano à 13h et 14h (ou 14h et 15h en été), quelle que soit votre heure d'arrivée et même s'il n'y a pas d'autre réservation ensuite.
- Après 15 min de retard, le créneau est remis à disposition pour un autre usager.

Merci de respecter aussi l'instrument :

- Du gel hydroalcoolique est à votre disposition à l'entrée de la bibliothèque.
- Ne pas boire ou manger à la bibliothèque.
- Ne pas déposer sur le piano d'objets susceptibles de laisser taches ou rayures.

Le saviez-vous ?

- Vous pouvez déchiffrer au piano les partitions de la médiathèque.
- D'autres bibliothèques de la ville de Paris mettent des pianos à disposition*
- Avec votre carte de bibliothèque, vous avez aussi accès à la plateforme de cours en ligne ToutApprendre, qui propose des leçons de piano.

*Pianos numériques : Bibliothèques Buffon (5^e), Françoise Sagan (10^e), Hélène Berr (12^e), Jean-Pierre Melville (13^e), Marguerite Yourcenar (15^e), Germaine Tillion (16^e), Hergé (19^e), Marguerite Duras (20^e). Pianos acoustiques : Malraux (6^e), Louise Walser-Gaillard (9^e), Andrée Chedid (15^e), Marguerite Duras (20^e)